

COVID-19

LES GESTES DE PRÉVENTION

Les **4 étapes essentielles** pour protéger les équiériers de collecte

- 

Lingettes et mouchoirs usagés dans des sacs fermés
- 

Sacs bien fermés dans les bacs à ordures ménagères (si vous en possédez un)
- 

Ne rien déposer au sol près des bacs ou des sacs
- 

Nettoyer vos bacs si vous en possédez un (couvrete et poignée en priorité)

Pour la sécurité des agents, n'aspergez pas vos sacs avec des produits détergents comme de l'eau de javel

Pour les professionnels de santé en exercice libéral et les personnes correspondant à des cas infectés ou susceptibles d'être infectés à domicile.

Éliminer les déchets contaminés ou susceptibles d'être contaminés* par le Covid-19 selon la filière classique des ordures ménagères.



*Les déchets produits par ces catégories de personnes notamment les masques, mouchoirs à usage unique et bandeaux de nettoyage des surfaces sont placés dans un sac plastique pour ordures ménagères dédié, opaque, disposant d'un système de fermeture fonctionnel (liens traditionnels ou coulissants) et d'un volume adapté (30 litres au maximum). La personne correspondant à un cas infectés ou susceptible d'être infecté maintenue à domicile dispose dans la pièce où elle réside ce sac plastique, dans lequel elle place ses déchets.